

Facturation

N° allocataire CAF.....Quotient familial :

N° allocataire MSA.....

Joindre la notification du quotient familial de moins de 3 mois pour déterminer le tarif APS)

Si vous ne fournissez pas votre numéro d'allocataire, c'est le tarif plein qui s'applique.

Paielement

Payeur : Mère Père Responsable légal Autre (à préciser):

Je soussigné·e....., représentant légal de l'enfant.....
m'engage et valide l'ensemble des informations contenues dans ce document et

autorise le traitement des données personnelles

figurant dans cette fiche de renseignements périscolaires, dans les conditions

énumérées dans la rubrique Politique de Confidentialité pour l'année 2021/2022.

- Je certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement ainsi que du règlement de fonctionnement du périscolaire

- Je m'engage à régler l'intégralité des frais liés à l'accueil périscolaire dès réception de la facture

- Je m'engage à faire connaître à l'organisateur toutes modifications éventuelles

Mon enfant participera aux sorties, lorsqu'elles seront organisées par l'accueil périscolaire

J'accepte que la facturation soit envoyée par mail Oui Non

Date et signature

Politique de confidentialité des données personnelles : Les informations personnelles recueillies dans la fiche de renseignements périscolaires sont obligatoires pour permettre l'accès de votre enfant à notre accueil. Les données et informations recueillies sont réservées uniquement à nos services. Les données sont conservées 2 ans avant destruction totale.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou d'une limitation du traitement. Vous pourrez exercer ces droits en vous adressant au siège de LEO LAGRANGE OUEST : par courrier au 23 rue de l'étoile du matin BP 324 ; 44615

Dossier d'inscription unique Accueil Périscolaire et TAP G PHILIPPE/P FORT Année scolaire 2022/2023

Nom et prénom de l'enfant:

Date de naissance :/...../ 20.....

École :

Classe fréquentée en 2022/2023 :

Ce dossier est à compléter par toutes les familles, même si vous n'envisagez pas que votre enfant fréquente nos services. En cas de nécessité, celui-ci peut en effet être pris en charge par nos équipes, nous avons donc besoin de ces renseignements. Le dossier doit impérativement être retourné sous enveloppe, accompagné des justificatifs demandés, dans le cahier de liaison de la classe.

À remettre au plus tard 13 juin 2022



Délégation de Service Public de Trélazé



Coordonnées des responsables légaux

Parent ou responsable légal 1

Nom: Prénom:

Adresse: Ville:

Tél domicile..... Tél portable:Tél professionnel.....

Email:.....@.....

Parent ou responsable légal 2

Nom: Prénom:

Adresse: Ville:

Tél domicile..... Tél portable:Tél professionnel.....

Email@.....

Personnes autorisées à venir chercher votre enfant

Les personnes indiquées devront présenter une pièce d'identité

Nom Prénom	Téléphone
------------	-----------

Votre enfant ne peut être confié à des personnes non autorisées. En cas d'imprévu, merci de contacter la direction périscolaire.

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à partir seul après la classe ou le TAP: Oui Non

   **Droit à l'image et à la voix**

J'autorise, mon enfant à être pris en photo, filmé ou enregistré dans le cadre des accueils périscolaires. Les images ou sons pourront être utilisés par L'association Léo Lagrange et la Ville de Trélazé, afin d'illustrer leurs publications : magazines, réseau social, site internet ou d'éventuelles expositions/ valorisations dans l'école.

Oui Non

 **Application**

Je souhaite recevoir une invitation pour me connecter à l'application web mobile

leolagrange.kidizz.com, qui me permet de suivre les activités de mon enfant lors des temps périscolaires. C'est un réseau interne à chaque accueil périscolaire, sécurisé, privé et gratuit.

Oui Non

Inscription au TAP

Le Temps d'Activité Périscolaire gratuit (TAP)

se déroule **le jeudi de 13h30 à 16h30.**

J'inscris mon enfant au TAP le jeudi : Oui Non

L'inscription au TAP rend la participation de votre enfant obligatoire tout au long de l'année scolaire.

Merci d'avertir la direction périscolaire en cas d'absence au TAP

Accueil périscolaire du soir

Les lundis et mardis , un temps de transition gratuit est organisé de 16h à 16h30.

Le jeudi, l'accueil périscolaire du soir commence à 16h30.

Le vendredi l'accueil périscolaire du soir est payant à partir de 16h

Habitudes alimentaires:

Votre enfant a-t-il un régime particulier sans porc sans viande

Informations sanitaires

Fournir **obligatoirement** une photocopie du carnet de vaccination.

Votre enfant fait-il l'objet d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI) ? Oui Non

Si oui, un contact est nécessaire avec la direction périscolaire pour toute demande de prise en charge particulière.

Votre enfant a-t-il une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ? Oui Non

Si oui, perçoit-il l'AAEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) Oui Non

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des encadrants (besoins particuliers, traitements médicaux, précautions à prendre, etc.)

.....
.....
.....

En cas d'urgence

J'autorise les personnels à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant. Oui Non